

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune d'Argentonnay se réunira

Lundi 7 septembre 2026 à 20h00

À la Salle du Conseil du Bâtiment France Services Argentonnay

La séance sera ouverte au public

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2026

Décisions du maire

Point n°1 – Rapport dans le cadre du débat du Conseil Municipal sur la Protection Sociale Complémentaire

Point n°2 – Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal 1^{ère} classe de 25,51 heures à 26,33 heures par semaine

Point n°3 – Ouverture d'un poste d'Attaché principal à temps complet

Point n°4 – Ouverture d'un poste d'Attaché à temps complet

Point n°5 – Création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS)

Point n°6 – Plan de formation mutualisé - Modalités d'organisation et de remboursement pour l'année 2026

Point n°7 – Budget Principal 16900 : Décision Modificative n°3

Point n°8 – Remboursement anticipé des emprunts à taux variable souscrits auprès du Crédit Mutuel

Point n°9 – Encaissement de différentes cautions de locataire non restituées par la commune – Budget principal – 16900

Point n°10 – Encaissement de différentes cautions de locataire non restituées par la commune – Budget Résidence Bellanné – 16904

Point n°11 –Rétrocession d'une concession au cimetière de la commune déléguée de La Coudre à la commune d'Argentonnay

Point n°12 – Rectification d'une erreur matérielle dans la délibération DCM2018_10 « Bail à ferme – Le Breuil Sous Argenton »

Point n°13 – Rectification d'une erreur matérielle dans la délibération DCM2018_11 « Bail à ferme – Le Breuil Sous Argenton »

Point n°14 – Vente de parcelles sur la commune déléguée de La Chapelle Gaudin

Point n°15 – Convention de servitude relative à l'installation d'une citerne souple au Lieu-dit « Le Haut Ulcot » à Ulcot – Annule et remplace la délibération n°2025-12-09 du 17/12/2025

Point n°16 – Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS ENGIE BioZ pour son projet nommé CBBBR, relatif à l'implantation d'une unité de méthanisation située dans la zone d'activités économiques de Proulin sur la commune de Nueil-les-Aubiers

Point n°17 – Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS TIPER MÉTHANISATION, relative à la régularisation de ses activités de méthanisation existantes ainsi qu'à l'extension du site situé dans la zone industrielle du Grand Rosé sur la commune de LOUZY

Point n°18 – Avis sur la demande d'enregistrement présentée par la SCEA LE VIVIER, relative à une construction de stabulations avec augmentation du cheptel de vaches laitières située au lieu-dit « le vivier » à GEAY

Point n°19 – Convention de site – Autorisation temporaire d'utilisation d'arbres

Questions et informations diverses



Le Maire,
Magali HÉRISSE